

L'histoire collective du chemin d'un texte de *Prescrire* (1)



La chaîne de rédaction collective *Prescrire* représente une procédure complexe et exigeante. Elle a pour objectif d'assurer la publication de textes fiables, adaptés aux besoins des abonnés et à jour.

1

Pour chaque rubrique, le choix des projets de textes est réalisé collectivement par un **groupe de rédacteurs**, coordonné par le responsable de rubrique.



2

Le calage précis du texte est confié au **rédacteur principal**, secondé par un **rédacteur référent** choisi parmi les rédacteurs expérimentés. Ce calage est discuté ensuite par un **groupe de rédacteurs**, dont le responsable de rubrique et le responsable de la Rédaction.



3

Une recherche documentaire est mise en œuvre par les **équipes du Centre de documentation Prescrire** et de l'**Unité documentation firmes et agences**. Elle est complétée selon les besoins apparus au cours de l'élaboration.



5

Le texte abouti est confié avec les éléments du dossier au **responsable de rubrique**, qui réalise un premier contrôle du texte, références en main, et apporte les améliorations lui semblant nécessaires.

4

Le **rédacteur principal** rédige les premières moutures soumises au **rédacteur référent** qui discute le plan, vérifie l'intelligibilité, la cohérence des arguments, l'appui bibliographique, et aide à séparer faits établis, hypothèses, interprétation.



L'histoire collective du chemin d'un texte de *Prescrire* (2)

Le texte est envoyé à un **groupe de relecture** pluriprofessionnel, constitué de 10 à 40 personnes, choisies sur mesure, chargées de critiquer le fond et la forme : des professionnels extérieurs à la Rédaction spécialisés dans le sujet abordé, des méthodologistes, des praticiens représentatifs des abonnés (notamment médecins et pharmaciens, généralistes et spécialistes, de ville ou hospitaliers). Des membres de la Rédaction participent à la relecture, pour leur expertise propre et pour la bonne coordination entre les rubriques.



6



7

La réécriture est assurée par le **rédacteur principal**, à partir des remarques du groupe de relecture et de la mise à jour documentaire.

Les contrôles qualité internes sont dirigés par le **responsable de rubrique**, qui vérifie la prise en compte des retours des groupes de relecture et effectue des ajustements du texte dossier en main. Il propose cette version à un **rédacteur adjoint**, qui est chargé du contrôle, références en main, de l'adéquation du texte au contenu des références, de l'exactitude des citations et du libellé des références, etc. Les corrections proposées sont intégrées par le responsable de rubrique.



8

9

Le texte, monté au format de la maquette de la rubrique, est une dernière fois vérifié par le **rédacteur principal**, le **responsable de la Rédaction** et certains **autres rédacteurs** impliqués par le thème particulier. Un **correcteur final** chasse d'ultimes "coquilles", fautes d'orthographe résiduelles. Le **responsable des finitions** opère les dernières vérifications.



10



Le **responsable de la Rédaction** peut ensuite garantir le **travail collectif** et donner son accord pour inclure le texte dans le numéro à imprimer.